

UNION SYNDICALE



Section du Pas de Calais

Ensemble aux Finances Publiques



SYNDICAT NATIONAL CFTC

Finances Publiques

Section du Pas de Calais

Pouvoir s'opposer,

Toujours proposer !

Commissions Administratives

Paritaires du

15 décembre 2015

Mouvements complémentaire Catégories C et B au 1er mars 2016

Déclaration liminaire

Madame La Présidente,

Cette CAPL liée au mouvement complémentaire des agents de catégorie C et B est la dernière de l'année, et pour la énième année consécutive, le Père Noël n'est pas généreux avec les agents de la DGFIP. Les nouvelles règles de mutation verront les agents C nouvellement affectés, bloqués 3 ans sur leur premier poste. C'est en effet, à ces jeunes agents de subir l'incapacité de l'Administration a endigué le turn-over existant dans certains départements comme la Seine-Saint-Denis. Avec une rémunération à peine supérieure au SMIC, ces fonctionnaires « privilégiés » pourront-ils avoir un niveau de vie substantielle en Région Parisienne ? **Merci Père Noël !**

Pour les agents B, c'est tout simplement le mouvement complémentaire qui est supprimé pour faire face aux vacances d'emplois sur certains postes. **CFTC DDFiP 62** pensait que le sous-effectif de certains postes (enfin la plupart) était du aux suppressions d'emplois continues depuis plus de 10 ans...mais apparemment non. Selon l'Administration, les responsables sont les mauvais contrôleurs qui préfèrent se rapprocher de leur domicile familial au grand détriment de la DGFIP ! Comme si leur vie de famille et leur épanouissement personnel ne devraient pas être prioritaires au bon fonctionnement de la DGFIP ! **Merci Père Noël !**

Heureusement, l'Administration a mis en place la fameuse affectation ALD département qui permet aux agents « privilégiés » de rentrer dans le département de leur domicile familial en outrepassant partiellement la règle de l'ancienneté administrative. En échange de cette chance inestimable, ils sont à la disposition du directeur sur l'ensemble du département. Pour ce mouvement, c'est encore 1 agent C concerné et 1 agent B. Le pire étant que des postes restent vacants dans de nombreux services. Ces ALD ne sont donc pas des renforts mais des « sous-agents », dont le régime indemnitaire, à la hauteur des contraintes et des incertitudes, est inexistant. **Merci Père Noël !**

Au-delà des règles de mutation, les régressions s'annoncent nombreuses en 2016 : capital décès forfaitisé à 13 600€, augmentation du prélèvement pour pensions sur les rémunérations ou encore proposition du Sénat pour mettre en place 3 jours de carence dans la fonction publique (sachant que 6 salariés du privé sur 10 ne les supportent pas financièrement). Les médias, nos ministres et nos directeurs oublient de rappeler que nous ne disposons pas de primes de départ en retraite ou encore d'un comité d'entreprise doté de moyens à la hauteur d'un Ministère de plus de 100 000 agents. Tout cela pour dire, que **CFTC DDFiP 62** considère que les agents des finances ne sont pas les plus à plaindre mais ne sont certainement pas des privilégiés ! En effet, l'imaginaire collectif, dopé par les allusions déplacées de nombreux politiques en quête d'électeurs, considère désormais les fonctionnaires comme les responsables, les bouc-émissaires de la situation actuelle. **Merci Père Noël !**

Rassurez-vous, les représentants de **CFTC DDFiP 62** ne croient plus au père Noël. Récemment, au centre des finances Publiques de Lens, le directeur du Pôle fiscal expliquait aux agents que la direction comprenait leur désarroi face aux suppressions de postes et qu'elle faisait régulièrement remonter les difficultés liées à ces dernières. Sans succès. Nous ne rencontrons, à la DGFIP, que des directeurs qui nous disent avoir très peu de pouvoirs de décisions et qui ne sont pas responsables de ce qui nous arrive.

Madame La présidente, vous n'êtes pas la Mère Noël et nous ne voyons pas de lutins parmi vos collaboratrices et collaborateurs. La hotte que vous confie la DGFIP est vide depuis longtemps. Mais, par vos choix, aujourd'hui, vous pouvez permettre à des mamans, des papas de troquer une demi-heure de transport contre un temps de présence plus important auprès de leurs enfants. Vous pouvez permettre à des collègues qui vivent un mal être profond au sein de leur service actuel, de retrouver un peu d'espoir pour 2016. En résumé, vous avez, aujourd'hui, le pouvoir d'adoucir le quotidien de nos collègues. C'est tout ce que nous attendons de vous.

Pour terminer, CFTC DDFiP 62, vous souhaite à toutes et tous d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez de la quiétude de cette période pour vous ressourcer au près des vôtres après cette année dramatique pour notre pays.

Les Elu(e)s et représentant(e)s CFTC DDFiP Pas de Calais

Martine Hennequin (Elue B titulaire)	DDFiP 62
Florence Déon (Elue B suppléante)	E R D 62
Anne-Laure Waguët (Experte B)	S I P de Calais
Frédérique Davigny (Elue C titulaire)	Trésorerie de Lens- Municipale
Stanislas Verhille (Elu C suppléant)	Trésorerie de Saint-Venant
Gabriel Gaillard (Expert C)	E R D 62

**CFTC DDFiP 62 vous souhaite
d'Excellentes Fêtes de fin d'Année.**

Syndicat National CFTC DGFIP, section du Pas de Calais
<http://062.cftc-tresor.fr> 06 66 61 81 11
CFTC DGFIP 62 : le syndicat constructif qui agit pour ne pas subir